

Avenue Jean Jaurès

La restructuration de cette avenue devrait donc avoir lieu au cours de l'année 2015. Lors de la dernière réunion d'information le projet qui nous a été présenté retient en particulier :

- deux voies de circulation automobile de 3 m (actuellement 4m) ;
- deux bandes cyclables sur la chaussée ;
- du stationnement automobile entre les bandes cyclables et les trottoirs ;
- des trottoirs d'1m10 de large ;
- mise à sens unique de la rue du Pin Vert (circulation dans le sens Jaurès –Pénard).

Plusieurs réunions de concertation devraient être planifiées avant d'arrêter définitivement le projet.



Les ponts de la voie de ceinture (Y des Echoppes) :

Le nouveau pont dont vous pouvez voir le dessin ci-contre, nous est également annoncé pour 2015. Constitué d'une seule travée il ne modifierait pas la circulation devant le centre Leclerc.

L'ancien pont devrait soit être rénové d'ici à 2020 (si son état le permet) soit remplacé avant 2025.

Conseils de secteur :

Le 24 avril dernier 4 adjoints de secteurs ont été nommés lors du conseil municipal. Pour notre il s'agit de Stéphane MARI qui devient adjoint du secteur 1 (Verthamon Haut-Brion, Les Echoppes-Le Vallon, Casino, Bourg, Noès, Sardine et Le Monteil).

Selon notre Maire, des conseils de secteur devraient voir le jour sous leur direction.



N° 18

Mai 2014

L'INFO DE VOTRE QUARTIER

les échoppes, le vallon

L'édito du Président

« Vivre ensemble dans le quartier »

Dans un précédent éditorial je vous indiquais l'une des tâches majeures que nous nous sommes attribuée : faire renaître une vraie communauté dans notre quartier. J'ai également déjà rappelé la nécessité absolue de respecter ses voisins et au-delà aussi l'usager du trottoir dont nous avons la charge de l'entretien et d'assurer son libre passage (taillage des haies, enlèvement des bacs à ordures ménagères, etc...).

Un récent entrefilet dans Sud-Ouest, suggéré par les jours fériés du mois de mai, m'a rappelé certaines plaintes au sujet des bruits de tondeuses à gazon :

« On ne profite pas des jours fériés pour bricoler toute la journée dans le jardin ou sur sa terrasse. Pour mémoire, un arrêté préfectoral d'octobre 2009 précise que les travaux de bricolage et de jardinage effectués par des particuliers, à l'aide d'appareils bruyants, sont à réaliser uniquement, les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00. Le samedi c'est de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 et les autres jours de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30. » Pour votre information il s'agit de l'arrêté préfectoral de la Gironde du 5 octobre 2009 relatif aux bruits de voisinage (bricolage les jours fériés et aussi les aboiements de chien la journée, etc.)

La prévention des bruits de voisinage (de toutes origines) est aujourd'hui placée sous la responsabilité du maire (Art. L 2212-2 du Code général des collectivités territoriales). Le tapage nocturne (domestique) relève de la police et de la gendarmerie.

Et toujours pour votre information : le bruit doit être sanctionné même s'il ne trouble la tranquillité que d'une seule personne (cour de cassation criminelle du 17/05/83).

Loin de moi l'idée de gendарmer le quartier, mais je pense qu'en tenant compte des règles de voisinage, prises sans doute en raison d'abus répétés, les relations entre voisins s'en trouvent souvent apaisées.

Je me permets pour clore cet éditorial que pour des raisons de sécurité autant que pour, encore une fois respecter ses voisins, les feux pour éliminer les déchets végétaux (et autres) sont interdits dans toute la CUB.

Raymond DELCROIX

LES DATES A RETENIR

Le 6 juillet Visite historique du Triangle des Echoppes. RDV 15 h. Place de la renaissance.

le 12 octobre Loto au Royal (ouverture des portes 14h00, début 14h30)

le 23 novembre Gala de magie au Royal (sous réserves)

le 7 décembre Arbre de Noël des enfants de Verthamon-Ht Brion et des Echoppes-Le Vallon au Royal à 15 h00

Adhésions au Comité 2014

Pour ceux qui souhaitent adhérer au comité pour l'année 2014, nous vous rappelons que le montant de la cotisation est fixé à **5 € par famille**.

Vous pouvez déposer vos règlements au domicile du Président:

1, avenue du Vallon

SIRET 80208603300015



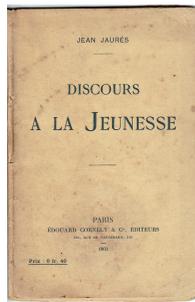
Histoire de nos rues...

... Avenue Jean Jaurès

Jean Jaurès en juillet 1914

Outre son affirmation constante de convictions socialistes et pacifistes, Jean Jaurès (1859-1914) avait condamné le racisme et l'antisémitisme dès le 2 juin 1892, dans son article de *La Dépêche de Toulouse*, intitulé « La question juive ». Jaurès agrégé de philosophie est docteur ès-lettres en 1892. En 1904, il a fondé le quotidien *L'Humanité* qu'il a dirigé jusqu'à sa mort. Il a contribué à l'unité socialiste avec la création de la SFIO en avril 1905.

Suite à l'attentat de Sarajevo le 28 juin 1914, c'est l'ultimatum autrichien à la Serbie du 23 juillet 1914. Jaurès a essayé par la parole et par ses démarches d'enrayer le processus de guerre mondiale jusqu'au dernier moment, ce qui lui a valu dans la presse d'extrême droite des menaces de mort. Le jeudi 30 juillet, il a une audience avec Viviani, président du Conseil, qui a ordonné aux troupes françaises de reculer de 10 km par rapport à la frontière afin d'éviter tout risque d'incident avec l'Allemagne. Le 25 juillet dans son discours à Lyon: « Le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage... Quel massacre, quelles ruines, quelle barbarie! ». Le 29 juillet, il prononce un discours à Bruxelles: « le monstrueux péril de la guerre... inintelligence de la diplomatie... Nous n'avons pas à imposer à notre gouvernement une politique de la paix. Il la pratique... Le gouvernement est le meilleur allié de la paix de de cet admirable gouvernement anglais qui a pris l'initiative de la médiation... ». Il espère une mobilisation de tous les travailleurs en particulier en Allemagne. Jean Jaurès est assassiné trois jours avant le début de la Grande Guerre, à Paris, le 31 juillet 1914 à 21h 40 au café du Croissant.



Son fils Louis Paul Jaurès, né le 27 août 1898 à Nontron (Dordogne), est engagé volontaire à 18 ans. Il disait « Quand on a l'honneur d'être le fils de Jean Jaurès, on doit donner l'exemple. L'internationalisme philosophique n'est point incompatible avec la défense de la patrie quand la vie de celle-ci est en jeu ». Aspirant au 7^e Dragons il est tué le 3 juin 1918 sur le front.

Arrêté après l'assassinat de Jean Jaurès, son meurtrier Raoul Vilain, né à Reims en 1885, est incarcéré durant toute la guerre. En mars 1919, son procès se termine par son acquittement et sa libération. Après des pérégrinations en Europe, il est fusillé à Ibiza en 1936 par les républicains de Barcelone.

Le dimanche 23 novembre 1924 la dépouille de Jean Jaurès est conduite au Panthéon. Le conseil municipal de Pessac sous la présidence de Jean Cordier, maire, a décidé le 8 août 1925, « anniversaire de la mort de Jean Jaurès de donner le nom à une des plus grandes avenues de Jean Jaurès », la route d'Arcachon. En 1935, il y aura une petite discussion avec le Maire de Talence sur la limite avec le cours du Maréchal-Galliéni (Bordeaux-Talence). Le conseil municipal de Pessac dans sa séance du 7 septembre 1941 sous la présidence de Paul Montagne, propriétaire du château pape-Clément depuis 1939 (maire de Pessac de 1941 à 1943) et conformément aux instructions de M. le Préfet enregistre le nouveau nom de l'avenue Jean-Jaurès: avenue du Maréchal Foch. L'avenue retrouve le nom de Jean Jaurès à la Libération.

Pour mémoire, le conseil municipal de Pessac du 21 février 1932 a entériné la demande du comité des Echoppes-Le Vallon pour la dénomination rue du XI- novembre et avenue du Vallon.

